

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 <sup>eme</sup>
Nom de site		Numéro	T41496
Adresse du site	252, avenue Daumesnil	Hauteur	R+6 (22.17m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	07/03/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	08/03/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	08/04/2022

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 310° et 60°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 310° < 4V/m - 60° < 4V/m 5G (3500) : 310° < 3V/m - 60° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	24.78m (310°) et 24.83m (60°) pour les antennes à faisceau fixe 25.38m (310°) et 25.43m (60°) pour celles à faisceau orientable		

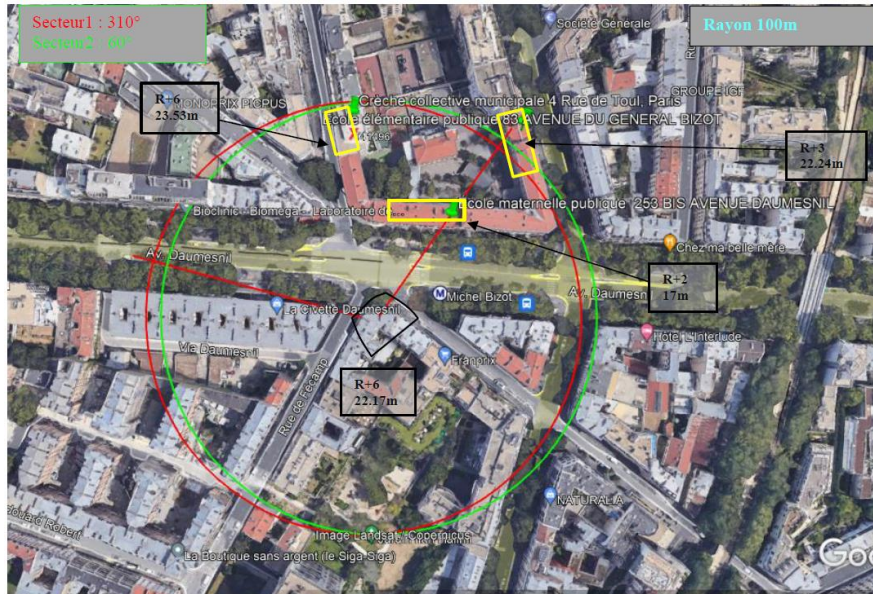
#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 2 antennes à faisceaux fixes et 2 antennes à faisceaux orientables
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

**Date :** Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Crèche collective municipale	4 RUE DE TOUL	23.53	NON	75	<1
École élémentaire publique Général Michel Bizot	83 AVENUE DU GENERAL BIZOT	22.24	OUI	95	<1
École maternelle publique Daumesnil	253 BIS AVENUE DAUMESNIL	17	OUI	39	<1

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



**PAS DE VIS-À-VIS DANS LES 25M**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 252 AVENUE DAUMESNIL 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

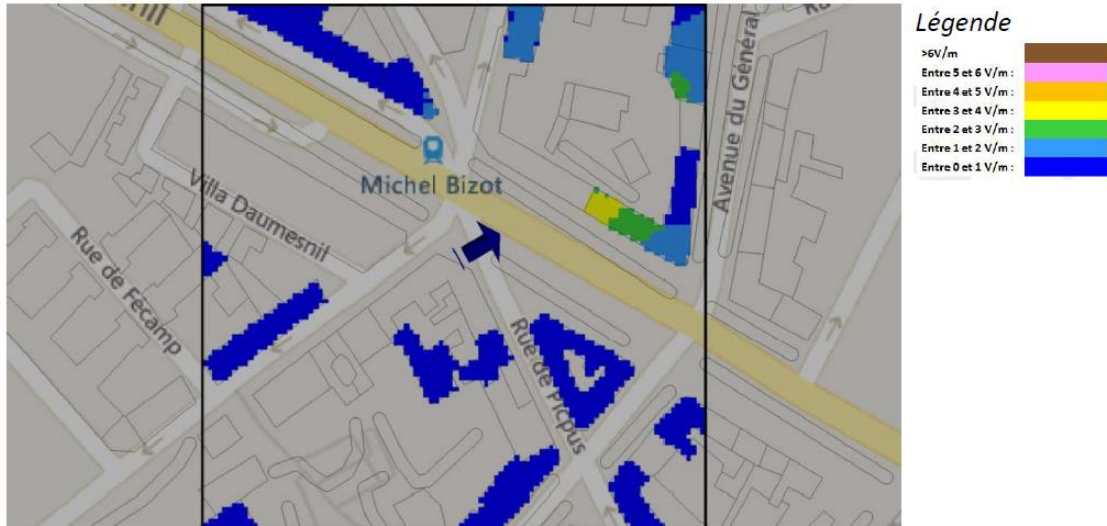
	Azimut 310°	Azimut 60°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	13.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 60°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



b. Azimut 310°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 13.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 252 AVENUE DAUMESNIL 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 310°	Azimut 60°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	13.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



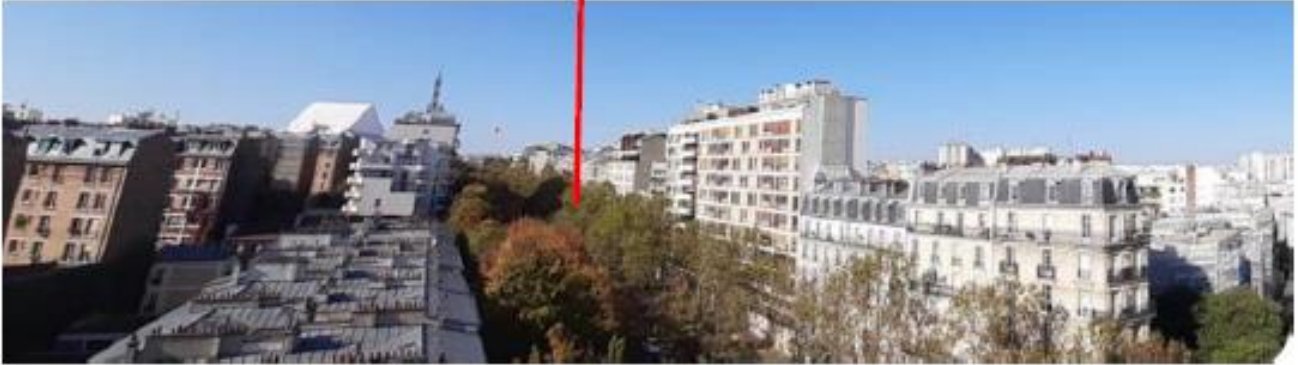
Etat projeté :



## Vue des Azimuts

Azimut 310° :

310°



Azimut 60° :

60°

